

COMMISSION PERMANENTE DU 17 OCTOBRE 2019

CP 2019-391 : Soutien régional aux quartiers populaires et aux territoires ruraux - premières affectations 2019

Texte de l'amendement

Les projets suivants sont retirés de la délibération :

- . Dossier n° EX046126 - *Projet de prévention du décrochage scolaire dans trois quartiers d'Île-de-France* porté par l'association **Le Rocher, Oasis des cités**
- . EX046086 - *Apprentissage des valeurs de la République, du patriotisme, du civisme par l'histoire commune et partagée* porté par l'**association Nationale Laissez Les Servir (ANLLS)**

Exposé des motifs

POUR L'EXERCICE D'UNE CITOYENNETÉ ACTIVE

Depuis bientôt 4 années, la Région Île-de-France a cessé de porter des politiques publiques en faveur d'une citoyenneté active. Pour le groupe Front de Gauche, les choix portés par la droite francilienne, d'abord, de baisser drastiquement les budgets dédiés à cette question et, ensuite, de les attribuer à des associations aux contours pour les moins contestables dans le cadre de la politique de la ville appauvrissent la participation régionale dans la construction d'une citoyenneté active et réduisent la notion de citoyenneté à un découpage très souvent communautaire des Franciliennes et des Franciliens.

Le rapport messianique qu'entretient l'association *Laissez les servir* avec les jeunes des quartiers populaires visés ici est problématique. Les informations repérées à propos de cette structure aboutissent toutes à dresser le portrait d'une association extrêmement fermée et à obéissance à la fois militaire de par sa fondation et sa structure mêmes et religieuse, en particulier catholique fondamentaliste. Le lien avec l'Église chrétienne catholique est réel et revendiqué.

De la même manière, ce lien très étroit est partagé par une autre association *Le Rocher, Oasis des cités* dont le président dit « *par contre, en tant qu'éducateur chrétien, je peux certifier que l'attitude juste trouve souvent sa source dans la prière et notamment l'adoration, car c'est un moyen sûr pour l'esprit sain de nous inspirer et de nous conduire* ».

Outre le non-respect du principe de laïcité, le prosélytisme catholique très affirmé de ces deux associations devraient amener la droite régionale à ne pas les subventionner avec de l'argent public. Comment est-il possible de clamer sur les plateaux de télévision que la « loi doit être au-dessus de la foi » et subventionner en Île-de-France de telles associations ? La laïcité de la droite régionale est donc bien à géométrie variable ce qui révèle que brandir le principe de la laïcité n'aurait en définitive comme but non pas d'agir pour faire société mais plutôt de stigmatiser une partie de nos compatriotes.

Dans un contexte de baisse très nette d'aides financières de la région aux structures associatives dans les quartiers situés en politique de la ville, financer ce type de projet portés par des associations catholiques fondamentalistes signe donc le dessein de la politique régionale que nous récusons.

Céline MALAISE
Présidente de groupe

